

Notre commune est alimentée en Gaz Naturel



Vous emménagez ? Vous déménagez ? Vous avez un projet ? Une question ?

Consultez cette page pour tout savoir sur le gaz naturel !

> Découvrez le distributeur GRDF

Dans votre commune, GRDF est le gestionnaire du réseau de distribution :

- Il distribue le gaz naturel jusqu'à votre domicile, quel que soit le fournisseur que vous choisissiez.
- Il entretient ce réseau, pour garantir la qualité et la continuité du gaz naturel qui vous est livré.
- Il assure les services d'intervention et de dépannage gaz pour tous les clients.
- Il réalise d'autres prestations techniques comme le raccordement, l'entretien et la relève des compteurs.
- Il vous accompagne dans les étapes de votre projet de construction ou de rénovation : faisabilité, prix, délai prévisionnel de réalisation de travaux, emplacement du compteur gaz, démarches administratives...

> Contacter GRDF

Pour avoir des renseignements, contactez GRDF, un conseiller répondra à toutes vos questions.

► **N°Cristal** 09 69 36 35 34

8h - 17h

APPEL NON SURTAXTE

Ou rendez-vous sur nos sites internet <http://www.grdf.fr> ou bienchezvous.grdf.fr

> Vous emménagez ?

Vous emménagez dans un nouveau logement et souhaitez bénéficier de l'énergie gaz naturel ?

Deux solutions :

> votre domicile n'est pas raccordé au réseau de gaz naturel :

- effectuez une demande de raccordement en ligne,

> votre domicile est raccordé au réseau de gaz naturel :

- souscrivez un contrat auprès du fournisseur de gaz naturel de votre choix deux semaines avant votre emménagement afin de mettre votre installation gaz en service.

Pour accéder à la liste des fournisseurs d'énergie, rendez-vous sur www.energie-info.fr

> Vous déménagez ?

Résiliez votre contrat auprès de votre fournisseur d'énergie 15 jours avant votre départ en relevant l'index figurant sur votre compteur.

N'oubliez pas de souscrire un contrat auprès du fournisseur de votre choix pour votre nouvelle habitation.

Pour plus d'infos, rendez-vous sur le site www.energie-info.fr.

> Vous suspectez une odeur de gaz ?

Contactez sans tarder le **Centre d'Appel Sécurité Dépannage Gaz** pour une intervention gratuite dans les plus brefs délais.



> Vous n'avez plus de gaz chez vous ?

Cette coupure de gaz peut être due à un incident sur le réseau.

Grâce à notre **service Info Coupure**, nous vous tenons informés des interventions en cours.

Rendez-vous sur le site :

www.grdf.fr/particuliers/services-gaz-en-ligne/coupure-gaz-que-faire

> Vous construisez, vous rénovez ?

Avez-vous pensé au Gaz Naturel ?

> Est-ce que le Gaz Naturel passe près de chez moi ?

Rendez-vous sur Gazmaps pour estimer votre situation par rapport au réseau de Gaz Naturel.

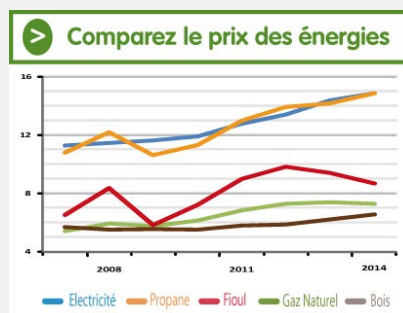


> Quelles économies avec le Gaz Naturel ?

Comparez le prix des énergies :

Saviez-vous que dans une tendance globale de hausse des prix des énergies, le gaz naturel reste l'une des énergies les plus compétitives pour vos besoins quotidiens ?

Consultez [le baromètre du prix des énergies](#) en cliquant sur l'image.



Estimez vos économies grâce au gaz naturel :

Avec le simulateur [EstimOgaz](#), évaluez les économies réalisables en optant pour des solutions au gaz naturel.



> Quelles solutions existent au Gaz Naturel ?



Rendez-vous sur le site bienchezvous.grdf.fr pour découvrir toutes les solutions au Gaz Naturel.

> Et pour financer tout ça ?

Sachez qu'il existe des aides et des financements pour vos travaux de rénovation énergétique ou de construction tels que des aides publiques, des subventions ou encore des bonifications de prêts accordés par GRDF.

Calculez ces aides grâce à [EstimoAides](#), un utilitaire de simulation simplifié qui vous permettra de connaître la liste des aides financières gouvernementales dont vous pourriez bénéficier en effectuant la rénovation de votre résidence avec une solution gaz naturel.



> Contacter GRDF

GRDF vous accompagne dans toutes les étapes de votre projet : faisabilité, prix, délai prévisionnel de réalisation de travaux, emplacement du compteur gaz, démarches administratives...

Pour avoir des renseignements ou demander le raccordement au réseau gaz naturel, contactez GRDF, un conseiller répondra à toutes vos questions.

► N°Cristal 09 69 36 35 34

8h - 17h

APPEL NON SURTAXTE

Ou rendez-vous sur bienchezvous.grdf.fr ou sur notre site internet <http://www.grdf.fr>